

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 11944

présenté par

M. Brun, M. Bazin, Mme Beauvais, M. Bony, Mme Brenier, M. Cattin, M. Cherpion,
M. Descoeur, M. Dive, M. Door, M. Pierre-Henri Dumont, M. de Ganay, M. Leclerc, M. de la
Verpillière, Mme Meunier, M. Reiss, M. Saddier et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 9

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« décret »,

insérer les mots :

« en Conseil d'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.